

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira, en Mairie, à la salle du Conseil Municipal,
le jeudi 22 mai 2025 à 19 heures.

Affiché le 16 mai 2025



ORDRE DU JOUR :

- ✓ Désignation du secrétaire de séance
- ✓ Approbation procès-verbal du 09 avril 2025
- ✓ Finances
 - Demande d'Admission en Non Valeur
 - Amicale Laïque : subvention exceptionnelle
 - Bornes de recharge de véhicules électriques : convention de mandat en recettes à la sté Yes 55
 - Bornes de recharge de véhicules électriques : tarifs d'utilisation et de fourniture d'électricité
 - Mise à jour des tarifs communaux 2025
 - Mise à disposition des locaux communaux pour l'organisation de réunions électorales
- ✓ Fonctionnement des services
 - Modification du règlement de fonctionnement du service enfance
- ✓ Ressources humaines
 - Créations d'emplois permanents – modification du tableau des effectifs
 - Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité
 - Recours au contrat d'apprentissage
 - Autorisation de signature de la convention avec le Centre de Gestion de la Loire - Externalisation des paies
 - RELYENS – modification tarifaire du contrat

- ✓ Conventions
 - Convention avec le SMIF, le département de la Loire et la commune/
Superposition de gestion du domaine public du canal du Forez
 - Convention tripartite Département / Loire Forez agglomération / Commune.
Partenariat et objectifs lecture publique
 - Renouvellement convention cadre – adhésion au SAGE (Service d'Assistance à la
Gestion Energétique)
 - Chantiers éducatifs : convention tripartite département de la Loire / Commune /
Association Main d'œuvre à Disposition

- ✓ Dossier EPORA
 - Acquisition tènement immobilier LAFOND – Rue François PAROT
 - Autorisation de signature du contrat d'accompagnement ANCT / EGIS –
Réhabilitation du centre-Bourg

- ✓ Urbanisme
 - Régularisations foncières Dumas
 - Régularisations foncières Verallia
 - Autorisation de dépôt d'une demande d'urbanisme pour l'école élémentaire
(permis de démolir)
 - Dénominations de places et de bâtiment publics

- ✓ Compte rendu des décisions prises par le Maire

- ✓ Intercommunalité
 - Rapport activités 2024